

PER : distinguer les plans et préparer sa retraite

FICHE INFORMATIVE



COMPRENDRE

PERIN individuel, Pereco collectif et ancien Perco ne sont pas interchangeables. Préparer sa retraite demande de comparer disponibilité, frais, risques et fiscalité.

Repérer	Quel plan, quel compartiment et quelle origine des versements ?
Comparer	Frais du plan et des supports, risques, abondement éventuel et réserve disponible.
Prévoir la sortie	Capital ou rente selon les sommes ; une déduction à l'entrée peut entraîner une imposition à la sortie.

LES BONS RÉFLEXES

Avant de verser : quels projets nécessitent une épargne disponible ? Demander une simulation selon votre situation et l'origine des fonds. Le choix ne se résume pas à l'économie d'impôt immédiate.

Le PER est une épargne longue, pas une réserve d'urgence. Faire préciser les frais, les risques, les conditions de sortie et la fiscalité propre aux sommes versées ou transférées.

Sources publiques : [Service Public](#) · [PER individuel et PER d'entreprise](#) · [Service Public](#) · [Ancien Perco et nouveau Pereco](#) · [AMF](#) · [Comprendre la gestion pilotée à horizon](#)

[Lire la fiche conseil complète et ses autres sources](#) · [Vérifier les garanties et conditions de votre contrat.](#)

www.assurmeyer.fr

Prévenir mieux ensemble. Assurer moins cher chacun.
Sourire pour tous !

